Tendance Floue

Vulnérabilités sociales et engagement associatif

Les ressorts d'une démarche d'action communautaire sur un quartier précarisé

Michel Joubert,
Chantal Mougin

Le débat sur les vulnérabilités sociales[1] fait écho aux interrogations des acteurs travaillant dans le champ sanitaire et social relatives à l'exacerbation des difficultés des populations souffrant de la précarisation. Les orientations politiques et institutionnelles leur paraissent plus éloignées que jamais de ces réalités, et les catégories servant à définir les problématiques d'intervention inadaptées. Dans ce contexte, un grand nombre d'interventions, bien que faiblement reconnues, se trouvent de plus en plus souvent engagées dans des projets de rapprochement ou d'expérimentation de nouvelles modalités d'action sur les vulnérabilités. La pression grandissante sur les moyens ouvre paradoxalement une marge d'existence à des alternatives qui ne bénéficiaient jusque-là que d'une faible lisibilité[2].

Dans le cadre d'une recherche conduite pour l'ANR[3], un travail a été engagé avec une équipe travaillant depuis plus de vingt ans sur l'une des communes de Seine-Saint-Denis parmi les plus précarisées de la région Île-de-France. Avec plus de 10 000 habitants, le quartier du Clos Saint-Lazare concentre tous les indicateurs qualifiant les territoires de la politique de la ville : une multiplicité de communautés (soixante-huit nationalités, 25 % d'étrangers), plus du tiers de la population active au chômage, un tiers des personnes sans diplôme (63 % des jeunes n'ont pas de diplôme équivalent ou égal au baccalauréat), plus de 40 % de familles monoparentales (parents du collège le plus proche), un ascendant très fort de l'économie informelle (« plaque tournante du trafic ») et des violences récurrentes faisant la une des journaux[4]. La population est très jeune (plus de la moitié a moins de 25 ans) avec une forte déscolarisation et de gros problèmes d'insertion. Les commerces ont fermé les uns après les autres et les services publics sont réduits au minimum. Pendant longtemps, seul le club de boxe et les églises faisaient le « plein[5] ». En 2009, une Maison du temps libre a ouvert : « un espace maison relais à la fois des services et des activités de la ville, avec une forte vocation de mise en commun et de lien social[6]. » Il s'agissait de changer la physionomie du quartier et de le réinsérer dans la ville, mais les difficultés ne relevaient pas que d'un problème d'équipement.

Dans ce quartier, une association travaille depuis plus de vingt ans avec opiniâtreté pour réduire les vulnérabilités des personnes exposées à ces conditions défavorables. Nous avons eu la chance de travailler et d'échanger

1. Cf. Castel R. (1995) et Soulet M.-H. (2005) pour fonder une approche sociologique des vulnérabilités sociales et de leurs effets sur les politiques sociales ; et Thomas H. (2010) pour la critique des fondements de cette problématique considérée comme une nouvelle modalité de travestissement des enjeux de domination.

2. Cf. les ouvertures pour l'expérimentation ressorties du rapport de la Commission familles, vulnérabilité, pauvreté de Martin Hirsch, avec les changements réglementaires et législatifs qui suivirent dans le cadre du RSA : Gomel B., Serverin E., (2009), « Évaluer l'expérimentation sociale », Document de travail du CEE, 154, mars ; « L'expérimentation des politiques publiques dans tous ses états », (2012), *Informations sociales*, 6, n° 174.

3. Projet Vitalis, avec six terrains contrastés. Cf. l'ouvrage rendant compte des résultats de ce travail : Lévy-Vroelant C., Joubert M., Reinprecht C. (dir.), (mars 2015), *Agir sur les vulnérabilités sociales. Les interventions de première ligne entre routines, expérimentation et travail à la marge*, Presses universitaires de Vincennes (Culture et Société).

4. Les règlements de compte entre dealers ont fait une dizaine de morts ces dix dernières années.

5. Cf. Pièces à conviction : anatomie d'une cité de non droit, reportage diffusé sur France 3 en 2008.

6. *Quartier d'avenir, Journal des partenaires de la rénovation urbaine*, (2009), Clos Saint-Lazare, n°7, juin.

Les *Annales de la recherche urbaine* n°110, 2015, pp. 18-33,
©MEDDE, Puca.

pendant plus d'une année avec les acteurs engagés dans cette association. Il s'agissait pour nous de saisir ce qui rendait possible une telle expérience, ce qu'elle nous apprenait sur le plan de la compréhension des problématiques des populations, et ce que cela signifiait sur le terrain des valeurs, des méthodes d'intervention et du type de relations établies avec les habitants. Au-delà de la singularité de cette expérimentation, il nous a semblé que des enseignements pouvaient en être tirés sur le plan des méthodes d'intervention, de l'évolution des politiques publiques et du rôle des associations.

La démarche contraste avec le paysage dominant des interventions sociales et éducatives. Elle dépasse les catégories habituelles : plutôt que communautaire, l'orientation de l'association se veut « intercommunautaire », c'est-à-dire qu'elle est tournée vers toutes les communautés constitutives du quartier. Le spectre du communautarisme est fermement écarté, car s'il s'agit d'accueillir toutes les spécificités qui composent la cité et de mener des actions engagées sur le terrain des droits, des solidarités et de la citoyenneté. Le travail concerne le domaine éducatif, même si les actions se développent aux marges de l'école avec les exclus temporaires ; il s'inscrit dans une approche préventive, même si des échanges intenses sont engagés avec les jeunes du quartier impliqués dans des conduites à risques ; il se veut endurant et durable, alors que les moyens sont devenus de plus en plus contingents[7]. Une action de ce type suppose que ses promoteurs et acteurs « transversalisent » les problématiques d'intervention conformément aux orientations originelles de la politique de la ville[8]. En privilégiant la participation des publics, en cherchant à créer des conditions favorables à la communication et à la réduction des distances dans les relations, ils mettent en œuvre une action intercommunautaire visant à rétablir et valoriser ce qui devrait être commun, à savoir des conditions d'existence dignes, l'espace public dans la cité, les solidarités et la reconnaissance mutuelle. Pour recréer du « commun », il est nécessaire de partir des personnes telles qu'elles sont.

L'association Accueils, Préventions, Cultures : Intercommunautaire et Solidaire[9] (Apcis) travaille depuis plus de vingt ans auprès de ces fractions de la population considérées comme particulièrement vulnérables : les enfants et les jeunes en premier lieu, qui conjuguent plusieurs fragilités liées aux conditions difficiles dans lesquelles ils évoluent et aux difficultés en découlant sur le plan de la scolarisation, de l'insertion et de l'exposition aux conduites à risques. Plus largement, elle s'adresse à toutes les familles vivant dans le quartier et confrontées aux contraintes propres de la vie sur un quartier stigmatisé et précarisé. « Ici, il n'est pas permis aux familles de rêver de devenir autre chose que ce qu'elles sont, explique la codirectrice de l'association. Le message leur est renvoyé en permanence : ce sont des "pauvres" qui ne pourront jamais réussir. On les casse, en cassant leurs rêves. » « Au printemps 2010, le préfet est venu rencontrer à l'Apcis dix-huit jeunes filles en difficulté, pour se rendre compte de ce qu'elles vivent : c'était des problèmes de logement plus, plus, plus ! Des histoires de mariages forcés ou arrangés, des problèmes de papiers, les mecs qui se barrent, des jeunes filles forcées à se marier à dix-sept ans, battues à dix-huit ans... On avait constamment les larmes aux yeux. À la fin, elles ont librement exprimé ce qu'elles vivaient et c'était très lourd à entendre. »

Durant plusieurs mois, nous avons suivi les équipes travaillant en première ligne, observé leur travail quotidien et tenté de saisir leurs interactions avec les individus. Les discussions avec les promoteurs de l'association ont porté sur l'évolution des compétences à mobiliser dans un tel contexte et des valeurs qui les sous-tendaient. La démarche de l'association semble emblématique d'enjeux plus généraux : réduire les distances avec les personnes les plus vulnérables, identifier les processus à la base de la reproduction de leurs difficultés, expérimenter des changements associant les personnes.

Grâce à la coopération établie avec l'équipe, il a été possible de rendre visible et d'analyser les manières de travailler « en première ligne[10] ». L'association travaillant à flux tendu n'a pas le temps d'engager cette réflexion, même si elle énonce clairement sa problématique et ses objectifs. Nous avons entretenu avec elle des rapports de coopération et de reconnaissance du travail effectué au travers d'observations, d'entretiens et d'ateliers. Certains de nos échanges ont porté sur les écrits réalisés, à intervalles réguliers. Malgré leur charge de travail, ces acteurs nous ont largement ouvert leurs portes et donné de leur temps. Nous les en remercions.

7. Le financement est pluriel pour pallier l'absence de pérennisation, ce qui a contraint l'association à développer des compétences sur le plan de la gestion des incertitudes. À côté d'une assise assurée par les collectivités territoriales (ville, conseil général et préfecture), elle doit solliciter de multiples administrations et institutions (Région, Haut-Commissariat à la jeunesse, Caf, Acse, Fonjep, Pre, Fondation de l'enfance) en répondant à de nombreux appels à projet. Le renouvellement des financements absorbe une énergie importante.

8. Une évaluation effectuée en 2010 (Mordohay F.-O., *Effect If P*) pour le compte du conseil général faisait état de la difficulté à appréhender une démarche « hybride », « rebelle à se laisser enfermer dans des cases » et donc apparemment sans réel « référentiel ». Elle fait écho aux intentions de la politique de la ville insistant sur la nécessité de promouvoir des politiques globales ne segmentant plus la population en fonction de ses difficultés ou des étiquettes qui servent à la diviser. Cf. Donzelot *et al.*, 2003.

9. L'Apcis s'est longtemps appelée Association pour la promotion culturelle intercommunautaire stannoise.

10. La notion de « première ligne » a constitué un fil directeur sur tous les terrains : sans référence à la connotation militaire, elle renvoie aux actions des intervenants fondées sur des logiques d'alliance et de coopération avec les publics. Cf. Olgierd Kuty, 1991.

DR

La personnalité des deux directrices joue un grand rôle dans la qualité et la dynamique des interventions. D'origine croate, la directrice est arrivée à Stains il y a plus d'une trentaine d'années. Issue d'une famille communiste, elle est diplômée d'une maîtrise d'histoire et d'un Desu. Elle s'est formée sur les addictions et les conduites à risques. Elle est entrée à l'Apcis en 1993, trois ans après sa création. Son poste est financé en partie par le Fonjep (DDJS). La directrice adjointe, titulaire d'un Deug d'économie s'est également qualifiée sur les addictions, les conduites à risques et la médiation. D'origine marocaine, elle est arrivée en France en 1994 et a été embauchée à l'Apcis en 1999. Son poste relève du dispositif « adulte relais », financé par la préfecture de Seine-Saint-Denis. Deux femmes qui se veulent complémentaires et partagent les mêmes valeurs : engagement, lutte contre les injustices, proximité, valorisation des compétences des personnes[11]. Elles chapeautent à elles deux la gestion de l'équipe et l'ensemble des pôles. La première assure la cohésion des tâches de l'équipe, des futurs stagiaires et de leurs missions ; la seconde y ajoute la gestion de l'administratif, qui a pris de plus en plus de place au fil des années. Pour supporter le rythme de travail très soutenu exigé par les multiples activités et responsabilités, le nombre d'heures de présence incalculable et l'usure de la confrontation quotidienne à des situations de grande détresse, la force de ce binôme se conjugue avec une dynamique d'équipe pour faire « support[12] », à savoir un agencement de ressources où trouver des soutiens et puiser de l'énergie. Il faut y ajouter un charisme fait de capacités d'écoute, de communication et d'humour et l'établissement de liens de confiance avec la population, qu'il s'agisse des familles ou des jeunes.

Vulnérabilités psychologiques et sociales en première ligne : quels changements pour les acteurs sociaux ?

« Tout se passe comme si l'expérience de la vulnérabilité révélait à l'homme le sens de sa responsabilité » (Pelluchon, 2009).

L'inscription de l'action de l'association sur le terrain des vulnérabilités sociales plutôt que sur celui de la

11. La plupart des citations faites dans cet article ont été exprimées par elles lors de nos passages à l'Apcis.

12. Cf. Joubert M., (2002), *La vie de Marlène, entre dépendance et autonomie*.

pauvreté ou de la précarité[13] renvoie à plusieurs préoccupations : pour comprendre les ressorts permettant aux personnes de surmonter leurs difficultés, les intervenants cherchent à engager des échanges sur des bases plus réciproques et plus égalitaires que celles qui sont habituellement proposées dans la société. Les vulnérabilités étant partagées, les échanges peuvent s'établir sur un terrain de coresponsabilité, une posture qui revient à considérer les personnes – ici les familles (souvent les mères), les enfants et les adolescents – vivant sur un même territoire comme ne se réduisant pas à une « condition » ou à des situations d'invalidation de leurs capacités. Même si elles sont fragilisées par des conditions sociales très défavorables et des injustices de traitement, les personnes sont considérées par les intervenants comme possédant des capacités d'agir suffisantes pour surmonter ces épreuves. Encore faut-il les reconnaître et construire des espaces appropriés à l'engagement d'actions permettant à ces dispositions de s'exprimer. L'orientation des promoteurs de l'association vers un « travail dans la communauté », héritée de leurs expériences sociales et militantes, renvoie à cette posture. Les vulnérabilités psychologiques et sociales rencontrées articulent des ressources, qu'il s'agisse de compétences ou de réseaux de relations, avec des freins récurrents opposés à leur action et des souffrances sociales. Intervenir suppose ici de prendre en compte les deux dimensions : l'identification des potentiels des personnes (expériences, valeurs) et des leviers de changement (solidarités, soutiens) inscrits dans un contexte déterminé, permettant d'imaginer des réponses ajustées à la réalité. Les conditions objectives partagées renvoient en même temps à une trame commune, constitutive du socle des « vulnérabilités collectives », qui contribue à produire et à reproduire les inégalités sociales à l'intérieur même de la communauté des habitants. C'est la raison pour laquelle il faut aussi agir sur cette trame. La démarche associative se propose précisément d'articuler les dimensions individuelles et collectives, tant des vulnérabilités que des ressources[14]. Ce schéma d'action est très différent de celui à l'œuvre dans les interventions conduisant à appliquer un traitement (prise en charge) ou à proposer une prestation (service, dispositif) : il se structure par le bas dans une logique d'ajustement.

Réinventer un accueil convivial et solidaire

« Quand quelqu'un arrive : on est disponibles à l'accueil. Si les gens ont choisi ce moment-là pour venir – parler d'un problème, partager une confidence ou simplement dire un petit bonjour – ce n'est pas par hasard[15]. » La disponibilité, au contraire de l'accueil au guichet, contribue à instiller une ambiance conviviale où les proximités et les microsolidarités peuvent retrouver place : ici, « les gens sont des invités ». L'accueil largement ouvert sur le quartier permet de recevoir des mères qui ont l'occasion de venir échanger sur les questions qui les préoccupent. Dans les interactions, tout concourt à ce que les personnes se sentent bien et s'expriment librement. « Il y a toujours de la bouffe quand quelqu'un vient. C'est comme à la maison. Les mamans amènent des choses… Le cadre aussi, les meubles, tout ça est fait pour qu'on se sente dans un salon et pas dans un bureau : avec les gens qui viennent, on s'assied côte à côte dans le salon et non face à face autour de mon bureau. » Ces dispositions modifient la nature et le style des relations : il n'y a plus de précarité dans de tels moments, les personnes sont là et leurs vulnérabilités se trouvent mises en partage dans la perspective de développer leurs « zones de liberté », tant dans les choix qu'ils font que pour les actions qu'ils engagent (Nussbaum, 2012, pp. 44-45). Alors que dans les institutions relevant des services publics, l'accueil tend à se professionnaliser (Siblot, 2006), l'option est ici de l'ouvrir en le faisant partager à tous les membres de l'équipe. Cette socialisation de l'accueil engage une éthique particulière[16].

Dans un tel quartier, il faut d'abord prendre en compte la temporalité particulière qui prévaut sur le terrain des interrelations. La confiance et les dynamiques de communication résultent de liens qui se tissent au fil du temps. La directrice y travaille depuis de longues années et a exercé de multiples fonctions avant de s'occuper à plein temps de l'association. Sa présence forte dans le quartier se trouve à la base de la reconnaissance acquise. C'est d'ailleurs sur le fondement de l'interconnaissance et de cette expérience commune que l'équipe a trouvé une langue appropriée et un style de communication original. « J'ai appris comment faire sans mes préjugés, une ouverture d'esprit sur les gens, sans m'assimiler. J'ai fait du nettoyage dans ma tête. Là où je suis fière de moi, c'est d'avoir fait ce grand écart entre ma société, ma famille et ma fonction : je peux tout écouter. Je suis dans une société à multiples facettes. Je n'ai jamais cherché à convaincre de mes convictions. Dès le début, j'ai appris que pour bosser avec les gens, tu es obligé de les prendre comme ils sont, là où ils sont. Par la suite, tu peux les amener à une réflexion, mais c'est après » (entretien avec la directrice adjointe de l'Apcis, mars 2010).

13. Il s'agit moins d'une intention explicite que d'une posture résultant de leurs actes et de leurs discours.

14. On retrouve depuis quelques années une orientation du même type avec les « interventions sociales d'intérêt collectif ». Cf. Dubasque D., 2000.

15. Directrice adjointe.

16. Anne Perret (Perret *et al.*, 2012) utilise cette notion à propos des Maisons des adolescents, du fait précisément de la nécessité de réduire le différentiel existant avec des personnes très décalées à l'égard des institutions (temporalité, sensibilité, intérêt) dans un contexte où les schèmes managériaux tendent à durcir les marges de négociation.

La spontanéité des interactions et des échanges verbaux, tant au sein de l'équipe qu'avec les publics, est assimilée à la manière dont on communique au sein d'une « famille bienveillante », le jeu de rôle en prime : « Nous aussi, les gamins nous ont attribué des rôles. Moi, je suis la *mater familias* ici. L. avait le rôle du père, R., le grand frère, D., c'était la grande sœur par excellence. H. et moi on est les vieilles, les vieilles matrones. Mais on en joue : on fait comme les vieilles qu'on met dans un coin dans les mariages, qui critiquent tout le monde, qui font les alliances et marient déjà les jeunes. C'est un jeu ! … C'est aussi une posture lourde à porter » (entretien avec la directrice, 10 juin 2010). Travaillant avec leur histoire propre et leur tempérament, les codirectrices se soutiennent et se renforcent mutuellement. Dans l'équipe, chacun invente son style, l'improvisation est la règle, permettant de cueillir les opportunités et de s'adapter aux circonstances. Reposant sur l'engagement des personnes, le système tient sur la reconnaissance donnée et reçue (Honneth, 2000).

Ré-accrochage scolaire

Les premières actions centrées sur le soutien scolaire sont allées de pair avec l'établissement de liens et de passerelles avec le système scolaire, associé à d'autres acteurs locaux. À partir de la compréhension des processus d'enkystement de certains jeunes dans des univers restreints, le projet d'élargir leurs cercles de socialisation passe par la mobilisation de ressources et de compétences variées, autant individuelles que collectives.

Dans son action sur le décrochage scolaire (Azocar et Mougin, 2010 ; Meunier, 2010), l'association est d'abord venue combler un vide. Les exclusions de l'école et l'errance scolaire conduisaient des enfants et des adolescents à se retrouver livrés à eux-mêmes sur l'espace « public » du quartier. Or, tout le monde sait pertinemment qu'en guise d'espace public, beaucoup de lieux dans les cités se trouvent investis par des trafics et des sociabilités tournées vers des activités illicites. Comme pour la prison, la mesure d'exclusion ne fait donc qu'amplifier le mal. La création d'un espace intermédiaire entre les familles et l'école peut permettre de renverser cette logique, à condition de développer un travail « accrocheur » pour les jeunes concernés, c'est-à-dire qui soit à même de concurrencer les forces agissant dans le sens des décrochages. Cela passe, en premier lieu, par de l'attention, du souci et du soutien, ce que la famille est justement censée apporter ; mais aussi par des transmissions vivantes et adaptées, prenant en compte les compétences dont ils disposent déjà, ce que l'école est précisément censée faire. Les « ratés » renvoient aux conditions de vie des familles, à l'isolement des personnes et au manque de temps des enseignants. Pour compenser, il est nécessaire de recréer de la « parenté sociale » pour reprendre la notion de Pascale Jamoulle (2002) : « À être toujours à s'inquiéter de ce qu'ils deviennent, à apporter une espèce de parachute quoi… Ce que l'Apcis cherche à leur apporter, c'est de disposer d'un réseau que la famille ne tient plus ou partiellement. Du coup, ça ouvre des portes pour des parcours différents que du classique BEP… Après, quand tu dois faire un stage, t'as pas de ressources. Si tu ne peux pas avoir de stage, tu peux pas avoir ton bac, parce que c'est conditionné l'un à l'autre, etc., etc. » (directrice de l'Apcis). Si la prestation de soutien scolaire est classique[17], la souplesse et la dimension ludique dans l'abord des apprentissages visent en premier lieu à recréer de la « confiance en soi ». Pour les élèves exclus temporairement, la remise en capacité de reprendre leur place dans l'établissement, passe par un travail sur les dispositions à l'égard des apprentissages ainsi que sur la compréhension de la sanction. Face à des risques de décrochage plus importants, l'autorité des intervenants est avant tout destinée à leur faire comprendre l'enjeu d'une remobilisation. Un accueil est assuré pendant des périodes de cinq jours maximums. L'aide concrète proposée, appuyée par une coopération avec l'enseignant et la famille, associe aux apprentissages scolaires des activités socioéducatives inscrites dans la dynamique commune de l'association (activités créatives, travaux manuels, jeux, médiations, entretiens...).

Réseaux de protection : ancrer localement la protection de l'enfance

Les liens de solidarité et de coopération qui se sont constitués sur le plan interprofessionnel – avec les professionnels des institutions d'enseignement, directeur, proviseur et instituteurs ; avec des assistantes sociales, des infirmières, des chargés de mission du département (Mission de prévention des conduites à risques), des éducateurs de la Sauvegarde (club de prévention), etc. – constituent plus qu'un partenariat. Des alternatives aux mesures de protection individuelle de l'Aide sociale à l'enfance (Ase) ont ainsi pu être dégagées dans cette dynamique. Pour éviter le placement et l'éparpillement de quatre enfants après la mort de leurs parents (le reste de la famille étant au Maroc), les solidarités locales ont permis de soutenir un agencement familial de substitution (la fille aînée avait dix-huit ans et avait juré à sa mère de s'occuper de la fratrie), la codirectrice de l'association se

17. Pour le soutien scolaire, les enfants sont inscrits par les parents et la responsable est à la disposition des parents pour rendre compte des résultats. La réalisation des devoirs est accompagnée par des animateurs diplômés, éventuellement renforcés par des bénévoles ; ils explicitent les consignes, reprennent les leçons non comprises, aident à l'acquisition de méthodes, vérifient que les devoirs sont bien faits. Des ateliers spécifiques sont mis en place en fonction des besoins : lecture, rattrapage, préparation du brevet des collèges, etc. Trois tranches horaires par semaine pour les classes primaires et deux pour celles des collèges ont été dégagées. Des groupes de « remédiation » de cinq élèves permettent de travailler efficacement avec les plus en difficulté (dans le cadre du Programme de réussite éducative).

Entrez-sans-frapper Créations / Ludovic Weyland

portant conseil de famille : « Je suis une ressource, une aide ou un soutien pour elle. » La dynamique engagée a permis de faire changer la décision de l'Ase ; « la juge s'en félicite aujourd'hui ». L'engagement du potentiel de soutien apporté par la communauté n'était pas imaginable par l'institution. L'espace intermédiaire qui s'est ouvert, articulé à un réseau local de relations (gardiens, voisins), a permis de dégager les ressources nécessaires au maintien de l'unité familiale. Un garçon de quatorze ans, présent toute l'année dans les locaux de l'association, avait aussi fait l'objet d'une mesure de placement par le juge des tutelles ; mais pour l'association, « N. n'était pas maltraité. Il est bien avec sa maman qui a deux enfants. On a fait appel et on l'a scolarisé ce qui a empêché la procédure de placement car on ne place pas un enfant scolarisé. »

C'est parce qu'elle a vu ses propres parents « humiliés d'être regardés avec mépris comme des étrangers qui ne comprennent rien », et qu'elle a ressenti elle-même cette humiliation, que la directrice considère qu'il faut accueillir les femmes « comme [leur] propre mère ». Les étrangers doivent être considérés comme elle aurait souhaité qu'on considère ses parents. La projection positive effectuée sur les personnes en difficulté, engage une empathie ou une intersubjectivité que l'on peut qualifier de primaire (Golse, 2011), sans médiation ni instrumentalisation. L'espace associatif se présente comme un espace qui permet d'élargir « l'espace familial, intime, devenu trop étroit à l'adolescence[18] » et de le prolonger, avec la possibilité, pour les mères de famille principalement, de s'ouvrir à des personnes nouvelles, de communiquer. La démarche de lutte contre la déscolarisation est également emblématique de l'esprit du lieu : il ne s'agit pas simplement d'ouvrir un espace d'aide aux devoirs (comme cela se fait beaucoup, avec une utilité qui n'est pas contestable[19]), mais aussi de créer un espace propre à accueillir des enfants exclus de l'école afin qu'ils disposent d'opportunités pour retrouver confiance en eux.

18. Pionnié-Dax N. *et al.*, (2012), « Anthropologie et clinique. Réflexion à partir de deux dispositifs », *Adolescence*, 2, n° 8.

19. Ces lieux permettent d'aider ceux qui sont déjà disposés à « faire leurs devoirs » et à travailler scolairement, mais qui rencontrent des difficultés spatiales et matérielles. Les vulnérabilités accentuées touchent ceux qui ne sont pas disposés à faire cet effort, en lien aux problématiques complexes qui se concentrent sur eux : comme les « mauvais pauvres », ils n'accèdent pas aux aides ou ne sont pas en état de les utiliser. Lutter contre les mécanismes de déscolarisation suppose donc de créer des conditions propices permettant de leur donner envie, de leur redonner confiance. Le côté « lieu de vie », avec l'ambiance, les relations intergénérationnelles, et les dynamiques d'entraînement, modifie la donne de la reproduction discriminante des inégalités.

Ajustements locaux pour l'insertion sociale et professionnelle : accompagner et reconstruire la confiance

La mission locale a appelé un jour l'association pour demander si elle pouvait accueillir un jeune en errance et engager pour lui une demande de « fonds jeune » avec avance d'argent. « On dit oui. Il arrive un soir. Il ne sait pas bien écrire, même s'il est lettré. Donc on fait la lettre et il l'obtient. C'est un enfant qui est né en France. Il y a trois ans, le père a pris toute sa famille et est retourné au bled. Son père meurt et il se retrouve soutien de famille. Il travaille, fait des petits boulots, trafique, mais ça ne nourrit pas. Donc la famille l'envoie en France pour subvenir aux besoins de la famille. Il a des papiers et arrive ici, parachuté. Il n'a personne. Il se renseigne pour savoir comment il faut faire et on l'envoie à la mission locale. » Mais sa situation reste précaire : une femme accepte de l'héberger, mais ne veut pas qu'il reste dans la maison en son absence. Entre sept et vingt-deux heures, il erre de lieu en lieu dans la ville. Il n'a pas d'autres vêtements que la « sape de dépannage » obtenue auprès des intervenants. La mission locale l'envoie en formation, juste pour qu'il puisse avoir un peu d'argent : 280 euros. Le soir, après la formation, il ne sait pas où aller : les bibliothèques sont fermées. « Il nous demande si on peut l'accueillir. On a dit oui, qu'on pouvait, tant qu'on était là. À cette époque-là, j'avais beaucoup de travail et je rentrais tard, vers huit, neuf heures. Donc il restait chez nous, pour être au chaud. C'était en hiver. Et tous les papiers à remplir du nouvel arrivant tombent sur nous. On lui fait tous les courriers, tout, tout, tout. Il se retrouve à la rue, au 115. Je me mets en contact avec l'association de logement pour les jeunes. Je vends le bébé comme si c'était de ma famille. On l'accepte et il se retrouve logé, en colocation dans un appartement, pour quatre-vingt euros par mois : chacun sa chambre, avec pièce commune, cuisine, salle de bain, etc. On lui fait les papiers pour les transports, pour qu'il n'ait pas d'amendes. Bref toute la vie : sécu, CMU, tout, tout, tout. Il les obtient un à un. » Les travailleurs sociaux effectuent quotidiennement ce travail dans les institutions, mais les accès ne sont pas de même nature et le passage d'un secteur à l'autre est souvent source de déperdition et de complications. L'association accède ensuite à une information sur un forum consacré à l'emploi des jeunes dans lequel Veolia recrute. Bien qu'il ait commencé « au pays » une formation de mécanique poids lourds, sans l'avoir terminée, il n'a aucun diplôme et l'association l'accompagne à ses entretiens et le soutient. La reprise de confiance lui permet d'intégrer une formation cohérente avec son expérience de départ, de bénéficier d'un contrat d'apprentissage de deux ans et d'accéder à un logement. Dans le même mouvement, on engage un rapprochement avec sa mère pour qu'elle le rejoigne et recouvre la nationalité française. Travailler conjointement sur l'errance, l'hébergement, l'insertion professionnelle, le soutien social et la parentalité, voilà le savoir-faire que l'association a dû développer, avec des complémentarités redéfinies avec les autres acteurs (la mission locale en particulier).

Dans ces différentes situations, l'association active, pour reprendre l'expression de Granovetter (2008), la « force des liens faibles » : quand le réseau familial n'est pas opérant, en lien à la précarisation, et quand l'institution est soumise à des contraintes structurelles, l'association fait jouer son réseau, sa souplesse et son approche plurisectorielle. Les limites et risques de cette manière de travailler sont connus des acteurs de l'Apcis : inflation des demandes et accaparement des intervenants, conflits de légitimité et concurrence avec les travailleurs sociaux agissant sur le même territoire. Ils travaillent à limiter ces risques et se concentrent sur la réduction des facteurs de vulnérabilisation à partir de la recherche des ressources diversifiées. Ils sont seuls à pouvoir assurer cette fonction pivot qui va permettre aux dynamiques engagées de déboucher sur le recouvrement des capabilités des individus, c'est-à-dire le sentiment de recouvrir une liberté et un pouvoir d'agir. Les intervenants, souvent mis en cause au titre de leur faible légitimité institutionnelle, ont dû ajouter à leurs registres de compétences des savoir-faire de négociation avec les autres intervenants et de médiation avec les structures, de manière à ce que les accès ouverts par leur travail se traduisent concrètement.

Une vie associative pour recréer du « commun » et réduire la vulnérabilité

« Notre surface de contact, c'est l'école et les devoirs. Après, il suffit que tu aies rendu service à quelqu'un pour que le bouche à oreille fonctionne » (directrice).

Travailler dans la communauté[20], sans constituer une action en soi, différencie le travail engagé de la plupart des interventions travaillant sur la déscolarisation (aide aux devoirs, activités et soutien extrascolaires) et sur l'action sociale auprès des familles (centres sociaux). Dans un contexte sociopolitique général dans lequel on déplore l'exacerbation de l'individualisme, ces actions – d'une manière discrète et à une échelle micro-locale – activent des engagements qui, sans relever du militantisme

20. Dans son acception anglo-saxonne, la communauté se définit au croisement d'un territoire, d'une activité commune (travail, loisirs, habitat, sociabilité…) et d'une qualité particulière de relations (proximité, réflexivité, coopération et solidarités) (Schrecker, 2006). Il faut distinguer la communauté comme échelle et contexte social et territorial permettant de positionner les actions engagées au regard des interactions avec une population donnée, de la « communauté » construite spécifiquement dans le cadre d'une politique locale (Bacqué, 2005).

classique[21], investissent l'espace public dans la perspective de recréer du « commun », là où dominent les tensions, la dégradation et les appropriations à visée de trafics.

Une « vie associative effective[22] » apporte à l'équipe soutien et reconnaissance et contribue au jeu d'une « assise démocratique » dans la définition de la stratégie de développement local. Son système d'action est fondé sur l'articulation entre une présence engagée et reconnue auprès des habitants (disponibilité, fêtes de quartier, lieux ouverts, actions sur des préoccupations concrètes des familles) et un réseau de partenaires (municipalité, conseil général, collège, autres associations...) qui soutiennent le travail engagé et la recherche de financements[23]. Mais cette situation apparemment favorable inscrit en même temps l'association dans une vulnérabilité structurelle : si le fait de se trouver positionnée en marge de l'institution lui donne une marge de liberté assez grande, en particulier par rapport à l'éducation nationale et à la municipalité, rien n'est jamais acquis et il faut en permanence justifier de l'utilité de l'association, rassurer, refaire les dossiers, saisir les opportunités offertes par les appels d'offre. C'est le prix de la liberté d'action et de la reconnaissance des *capabilités* propres à l'association. Les alternatives qui permettraient de réduire cette vulnérabilité ne sont pas évidentes à discerner dans le contexte actuel. La reconnaissance poussée jusqu'à l'intégration dans un dispositif institué ne constitue pas un objectif, car elle risquerait d'affaiblir le potentiel d'action construit avec les habitants depuis une vingtaine d'années. En même temps, le « travail à la marge » épuise les intervenants et les promoteurs de l'association en plaçant leur travail dans un régime de justification et de suspicion. Ce paradoxe est structurel – au regard de l'état de nos institutions – dans le sens où celles-ci fonctionnent de plus en plus avec des routines contraignantes et gestionnaires qui privilégient souvent les objectifs d'intervention quantifiables (Chauvière, 2010).

La disponibilité des intervenants comme posture d'hospitalité

Si l'on reprend la question des postures et des valeurs liées à l'accueil, le fait de mettre la disponibilité au premier plan change les conditions de la relation entre les intervenants et la population. La convivialité fait ici partie des conditions de l'accueil : il faut mettre les gens à l'aise, faire tomber tout ce qui contribue à « tenir à distance[24] ». Cela passe par les contacts et échanges élémentaires lors de l'arrivée dans le lieu : ne pas laisser « bouder trop longtemps, sortir une connerie pour désamorcer les tensions, toucher, prendre dans les bras : c'est complètement naturel, pas calculé. Ça tient à notre histoire : comment traduire ça ? » L'espace d'accueil aux jeunes offert par l'Apcis n'est pourtant pas toujours facile à réguler. Les plus jeunes qui viennent faire leurs devoirs y rencontrent aussi leurs amis, peuvent y jouer… La table de ping-pong ou le baby-foot sont très fréquentés. Les ordinateurs mis à disposition constituent aussi une zone d'attraction. Mais pour que les circulations se déroulent sans heurts, chacun a dû intégrer les règles du lieu : ne pas faire trop de bruit ; pas de casquette ni de lunettes de soleil ; saluer en disant bonjour aux personnes qui entrent, etc. Des rappels à l'ordre réguliers permettent de maintenir ces règles de civilité élémentaire qui contribuent à la qualité des relations qui vont pouvoir s'engager[25]. Outre les habitants de la cité, d'autres acteurs bénéficient de cet accueil : les travailleurs sociaux qui passent, l'équipe qui conduisait alors l'évaluation pour le conseil général, les stagiaires, les journalistes ou chercheurs, etc.

Un tel fonctionnement suppose une disponibilité de tous les instants, des intervenants capables de se mobiliser en permanence, ce qui va de pair avec la réciprocité et le respect des personnes : la qualité de la relation et de la communication est directement liée à la disposition des intervenants à engager des interactions adaptées à la temporalité des personnes, à leurs urgences et leur sensibilité. Ce type de démarche conduit à se passer de filtre ou de procédure formelle conditionnant l'accueil : du côté des intervenants il existe simplement une disponibilité et une attention à ce que les personnes pourraient avoir à exprimer ; pour ces dernières un sentiment d'ouverture

21. En vigueur dans les « mobilisations militantes » analysées par Jacques Ion (2001, 2012).

22. Le CA et le bureau ont intégré au fil des années des personnalités très variées, représentatives tant des institutions importantes pour l'équipe (santé, éducation, département, action sociale…) que de la population qui fréquente l'association. Leurs membres jouent un rôle important sur le plan de la recherche de financements et de la définition de la stratégie associative. « On restitue l'actualité et ensuite, on décide collectivement ce qu'on va faire… Bien sûr que ça compte pour moi ! J'ai cette chance absolue – merci – d'avoir un bureau et un CA qui, non seulement te lâchent les baskets, te font confiance, te laissent en autonomie… Ils te laissent faire et on rend compte, parce que c'est quand même l'instance politique et décisionnelle » (directrice).

23. L'Apcis bénéficie du soutien de la Région Île-de-France, de la DDJS, de la préfecture du 93, du conseil général, de la Caf, de l'Acse. Elle est inscrite dans les différents dispositifs de la politique de la ville (contrat urbain de cohésion sociale, Programme réussite éducative, contrat local accompagnement scolaire, école ouverte, Ateliers santé ville) et a des partenariats conventionnés avec la commune, l'Éducation nationale et la Mission de prévention des conduites à risques du CG93. Elle a obtenu une aide dans le cadre du programme de lutte contre le décrochage scolaire initié par Martin Hirsch au ministère de la Jeunesse (2010) et sollicite des fonds européens pour renforcer son action.

24. « L'Apcis, c'est un pays dont le drapeau est la joie du cœur » (phrase d'un jeune homme de la cité qui conclut le film réalisé par Nathalie Dollé pour les vingt ans de l'association, le 22 janvier 2010).

25. On retrouve ces mêmes « conditions élémentaires de civilité » dans beaucoup d'espaces sportifs, en particulier pour la pratique des arts martiaux.

qui met en confiance, quelle que soit la demande. « On arrête de faire tout ce qu'on fait, l'activité en cours, quand quelqu'un arrive. » « D'après Jean-Claude Métraux[26], il y a la *parole monnaie* ("Ça va !" ou "Bonjour"[27]), la *parole intime*, qui choisit à qui elle se dit et quand, et la *parole sacrée* ou précieuse, qui se révèle dans la sphère intime et secrète. À la parole intime, je ne peux pas rendre une parole monnaie. À Fatima qui est venue révéler une chose intime [qu'elle était amoureuse], je ne peux pas répondre "Salut : on se verra plus tard". Je suis obligée de me mettre à son niveau et à sa temporalité. Cette notion d'accueil a été très réfléchie ici, dans l'équipe. Elle est en décalage avec les guichets. On ne veut pas reproduire les guichets : les gens sont des invités. » Toute personne confrontée à une vulnérabilité, un handicap ou victime de violence se sent ici pleinement accueillie, sans jugement et sans avoir à se justifier. De telles dispositions introduisent des interférences fortes avec les dispositifs existants, car elles touchent à certains des facteurs actifs dans le développement des tensions, maltraitances, conflits ou exclusions.

Proximités (inter)actives

La proximité que l'équipe impulsant le travail de l'association cherche à établir avec la population se fonde sur un engagement tourné vers la construction de ressources et d'espaces partageables avec les habitants. La traduction opérationnelle du « travail dans la communauté » associe la présence d'intervenants travaillant au cœur du territoire (proximité) avec la création d'un espace ouvert, sans conditions d'accès, fonctionnant comme un support de relations. Il renvoie également à l'engagement d'un processus permanent de construction de liens et de recherche d'alliances pouvant déboucher sur la coproduction de services au plus près des besoins et demandes des populations, en l'occurrence la médiation sociale et familiale, la prévention des conduites à risques et l'action sur la déscolarisation. Un tel programme ne peut être engagé que par une équipe soudée, composée d'acteurs disponibles, en phase avec les personnes les plus vulnérables de la communauté qui peuvent venir s'exprimer sur tous les sujets les préoccupant, les plus intimes soient-ils : demander une aide en urgence, quelle que soit la gravité de la situation et y trouver *a minima* un abri bienveillant. Tous ces éléments relèvent d'une posture plus que d'une norme instituée orientée vers des services. « Il y a des gens avec qui la relation sera minimum, mais le travail très efficace. Avec d'autres, il faudra une relation limite fusionnelle pour être efficace. Il faut sentir le juste milieu à trouver. » Les « directrices » sont régulièrement invitées aux mariages et baptêmes : « On fait partie du quartier. » Elles tutoient les personnes qui viennent les voir, sur un mode bienveillant. Cette « familiarité active » avec le public reste soucieuse de ne pas tomber dans la confusion des rôles. Se « faire proche » ne signifie pas entrer dans une posture factice ou démagogique : « être vrai », « parler vrai », ça se sent, se reconnaît et « ne se calcule pas ». Avec les jeunes adolescents du quartier, c'est essentiel : pas question de désavouer les parents ou les enseignants, mais les conditions de la communication seront différentes, les intervenants parlent et agissent à partir d'une autre position. L'engagement sur la durée (une vingtaine d'années) a contribué à inscrire l'équipe dans le paysage local. Les parcours migratoires des intervenants successifs illustrent la perméabilité et la réactivité de l'association à l'environnement social, fortement marqué par les migrations[28]. La configuration du lieu joue aussi un rôle important : situé au cœur de la cité, de plain-pied, ouvert sur la rue, sans hall intimidant, escaliers, couloirs, ni passages qui rendraient l'accès plus difficile. Les publics de tous âges et conditions y entrent sans rendez-vous, sans guichets ; ils y sont accueillis d'emblée comme des invités, « tous bienvenus ». « L'Apcis a un côté "auberge espagnole" : le local est constamment traversé par le va-et-vient d'un public varié qui entre et sort. On y voit toutes les tranches d'âge : des retraités qui viennent demander des explications pour leurs papiers ; des parents qui viennent chercher leurs enfants, ou exposer des difficultés ou simplement dire bonjour ; des adolescents et des jeunes inscrits ou non dans des conduites à risque, qui jouent au baby-foot pendant les heures d'école, ou bien qui sont envoyés là pendant le temps d'exclusion de leur collège ; des jeunes enfants qui passent après l'école pour faire leurs devoirs scolaires, des jeunes souffrant d'un handicap qui se sentent ici en confiance… Il y a ceux qui viennent utiliser les ordinateurs pour rédiger un CV, faire des recherches ou simplement écrire leur courrier ou jouer. On croise aussi à l'Apcis de nombreux professionnels d'institutions diverses, qui sont partenaires ou amis[29]. »

Lutte de reconnaissance

À côté des sentiments de vide et d'insécurité que distille l'« espace public » de la cité, l'espace commun, qui se dégage du lieu résulte d'un processus continu de mobilisation tourné vers une « lutte de reconnaissance » au sens d'Honneth (2000) et le développement des potentiels

26. Références à la formation dispensée par J.-C. Métraux dans le cadre du Desu sur la prévention des conduites à risques (université Paris 8), cf. Métraux, 2011. Les registres permettant de différencier les modalités d'échange et le statut des paroles sont repris de Maurice Godelier et de Marshall Sahlins et renvoient aux modalités de la réciprocité et de la compétition.

27. Échange de civilités qui n'engagent pas véritablement la relation.

28. Cf. le livre de Pascale Jamoulle qui a également travaillé sur ce terrain du point de vue du « travail de l'exil » effectué par les migrants (2013).

29. Extrait du carnet de terrain.

d'action des personnes (*empowerment*[30]). Cette action dans la communauté reste un cas particulier dans le contexte des interventions propre à la France[31]. Si de nombreuses actions sont menées dans les quartiers d'habitat social à partir d'équipements (centres sociaux, sport), d'activités (espaces d'animation, actions de prévention, services) ou de dispositifs relevant de la politique de la ville (régies de quartier, adultes relais), les actions centrées sur la communauté, pour traduire l'expression anglaise de *community centered approaches*, restent rares, et mal connues.

L'inscription de l'association dans la communauté comporte des particularités qui la distinguent des autres logiques de prestation (équipements, services) : elle associe la production d'un décalage (s'inscrire à côté du système pour être plus proche des gens) avec une « prise d'espace » au centre de la cité. Le lieu a ainsi la particularité d'y être à la fois intermédiaire (entre espace privé et espace public) et transitionnel[32], dans le sens où il permet de créer des passages, d'effectuer des transactions pour des problèmes ou des besoins qui ne trouvent pas place dans les lieux ordinaires du social. Les vulnérabilités se caractérisant par la conjonction entre les incertitudes et l'insécurité sanitaire et sociale, ainsi que les désajustements à l'égard des services de droit commun et des difficultés d'inscription dans des réseaux sociaux structurants, l'intervention doit recréer une zone de sécurité, ainsi que des passerelles avec les institutions et des opportunités d'inscription dans des sociabilités ouvertes[33]. À côté de l'action sur les conditions sociales communes aux habitants du quartier, l'intervention peut infléchir certaines logiques d'amplification des vulnérabilités, comme les violences, les conduites à risques à l'adolescence, la déscolarisation et l'isolement social. Il ne peut s'agir au départ que de « petits ajustements » pouvant aider à rétablir des liens et à assurer une approche pragmatique des conditions d'accès aux droits et services communs[34].

Confiance et adhésion subjective : la posture d'alliance

L'équation souvent complexe que les intervenants cherchent à résoudre se résume à obtenir l'assentiment des personnes pour entrer dans le processus d'accompagnement. Pour les aider à « cheminer » à partir d'une « adhésion subjective » (Avenel, 2009), les intervenants tendent à se positionner comme des « alliés ». Contrairement à l'assistanat, l'alliance préventive cherche à promouvoir les *capabilités* propres aux personnes vulnérabilisées, en articulant des expériences partagées, des actions collectives et des liens individualisés. La volonté d'« aider une personne ou une famille à cheminer, à se construire, à atteindre ses buts » (Beauvais, 2004), suppose la construction de la confiance et des pratiques de partage. L'accompagnement n'est pas formalisé ni énoncé comme tel : il s'inscrit naturellement dans la communauté comme une balise et une sécurité. Être assuré de pouvoir compter sur une aide de l'association, en cas de coup dur ou de démoralisation, constitue une forme de compagnonnage communautaire[35]. Les intervenants s'efforcent de faire en sorte que l'interaction et les échanges soient coopératifs, de favoriser le contredon, sans lequel les efforts s'épuiseraient, et les alliances, sans lesquelles les démarches resteraient infructueuses. « Les familles n'ont pas confiance dans les travailleurs sociaux : il y a une psychose de l'assistante sociale (AS) qui signale et prend les gosses. Nous accompagnons les gens voir l'AS, pour débloquer un fonds de solidarité pour le logement (FSL) par exemple, quand la situation l'exige. Quand nous repérons des problèmes sociaux, nous en parlons au collège[36]. Quand je reçois un gamin du collège N., j'appelle les collègues partenaires pour savoir s'il y a déjà un suivi, afin de ne pas démarcher en double. […] Les gens nous considèrent comme des alliés. C'est toujours cette histoire d'alliance qui est la pierre de touche de notre travail » (directrice). Le travail au niveau des relations intrafamiliales s'inscrit au carrefour des différentes actions engagées. Les difficultés sont abordées au travers d'échanges avec les acteurs de l'association, tant par les adolescents que par les mères de famille, avec des situations bloquées et quelquefois violentes. Il s'agit d'ouvrir un espace de compréhension des positions respectives de chacun, de créditer les compétences des uns

30. Cf. Bacqué et Biewener (2013) pour l'histoire de cette conception de l'action, et Le Bossé (2003) qui définit l'*empowerment* comme le travail conduisant à « augmenter la capacité des personnes, individuellement ou collectivement, à influencer leur réalité selon leurs aspirations ».

31. Même si le label d'« interventions sociales d'intérêt collectif » est venu élargir le champ du travail social (Dubasque, 2009).

32. Au sens de Winnicott (1975), c'est-à-dire un espace qui permet de développer des expériences (le jeu chez l'enfant) et de naviguer entre le symbolique et le réel.

33. Ces dimensions correspondent aux trois registres de « reconnaissance » analysés par Honneth (2006) : la sphère de l'amour avec les liens affectifs établis par les personnes au niveau de leur sociabilité à l'échelle de groupes restreints ; la sphère du « juridico-politique » (accès aux droits, justice sociale et devoirs réciproques) et celle de la « reconnaissance sociale » (capacités possédées par chacun).

34. Sur quelques figures d'actions « transactionnelles » dans les interstices de l'action sociale, cf. Lyet, 2010.

35. Voir F.-E. Giuliani (2013) pour analyser les mutations de l'accompagnement dans les champs de l'insertion et de la parentalité, parle de « pactes » conclus dans les failles de l'institution.

36. L'accompagnement des enfants fait l'objet d'une convention avec le collège, dont le but est d'éviter les exclusions définitives, par la prise en charge des enfants dans un contexte différent du collège durant des exclusions temporaires.

Ville de Villers-le-Bel

et des autres[37] afin de pouvoir engager de la médiation : on suggère par exemple aux parents d'expliquer à leurs enfants leur situation, d'en parler avec eux. Les intervenants transmettent le point de vue des enfants à leurs parents et celui des parents aux enfants, recréant une intersubjectivité dégagée des passions et des contentieux. La méthode est la même pour les conflits enfants/école ou parents/école.

Cette manière de travailler suppose d'associer plusieurs registres de compétences : le registre éducatif (en référence à la protection de l'enfance), qui suppose d'apprécier les besoins et les risques et d'assurer à la personne une protection en proximité suffisamment fiable ; le registre communautaire, qui renvoie à la capacité de mobiliser des soutiens dans l'environnement proche, en maintenant (quand cela est possible) les liens forts, et qui suppose que les intervenants (médiateurs ou soutiens) soient reconnus par les protagonistes (enfants, parents, éducateurs) comme dignes de confiance ; enfin, le répertoire citoyen complète les compétences d'intervention avec l'engagement réalisé auprès des personnes (recherche de justice et de protection). Les trois registres sont ici indissociables.

Une logique d'espace intermédiaire : ressources et paradoxes

L'espace de proximité constitué par l'association relève d'une logique d'espace intermédiaire, car pour prendre en compte la problématique de la personne rencontrée, il faut agir à la fois sur les besoins immédiats ayant pu s'exprimer (réponses en première ligne), et déjouer les contraintes et lourdeurs des approches spécialisées. L'absence de préalables ou de procédures, au contraire des dispositifs[38], dégage une disponibilité volontariste qui assure l'accroche et la création des conditions d'une mobilisation de la personne. Les intervenants d'autres institutions sont tenus par leur secteur d'intervention et les limites de leur temps de réponse. Les accroches s'enchaînent ici d'autant plus facilement que les membres de l'association conjuguent leurs

37. « Les compétences de tous et de tout le monde sont sollicitées. Les compétences des mamans sont aussi importantes que celles de la directrice ou de la présidente : on ne se pose pas comme sachant mieux faire que d'autres. On se nourrit de ce que les gens nous redonnent » (présidente de l'association).

38. Il est important de distinguer les « dispositifs » des démarches dynamiques introduisant des ajustements et des recompositions permanentes. Les vulnérabilités dans leur complexité et leurs mutations permanentes sont difficilement appréhendées par les protocoles et mécaniques de prestation à l'œuvre dans les dispositifs (cf. Agamben, 2007).

efforts et mobilisent leurs réseaux de relations pour dégager des possibilités adaptées à la personne, en contournant les impasses des actions sectorielles.

En s'inscrivant au sein des rapports sociaux locaux (communauté, solidarités, ressenti partagé sur le plan des injustices) et en engageant des valeurs relevant de l'intersubjectivité (respect, *capabilités*), l'équipe cherche à créer une dynamique en prise avec la compréhension des habitants. Sans l'ancrage dans le quartier et le jeu d'acteurs qui l'accompagne (alliances, coopérations), la démarche – malgré la qualité des intervenants – pèserait peu dans le jeu des déterminants sociaux des vulnérabilités. Inversement, une position d'acteur plus forte (municipale ou institutionnelle), en l'absence de proximité et de prise sur les dynamiques intersubjectives, n'aurait que peu d'effets sur les personnes directement concernées. La position intermédiaire, conduisant à articuler les deux zones de valeurs, si elle est propice au travail de proximité avec les personnes, place en même temps l'intervention dans une position vulnérable, avec la nécessité de maintenir en permanence une tension et une réactivité pour réguler les interactions entre contraintes externes et exigences internes.

Le paradoxe communautaire à l'Apcis relève de la tension entre le soutien des institutions et des collectivités territoriales, garantes des financements et du partenariat, et l'intégration d'un espace souple et empathique d'aide et de relation inscrit au cœur de la cité. La tension est paradoxale pour les intervenants car, tout en étant mandatés par les pouvoirs publics (financements par projets), ils nouent une alliance avec les habitants hors de toute considération d'encadrement par l'action publique. Or, un certain nombre de ces habitants (les jeunes en particulier) sont en tension régulière avec l'institution, en particulier celle qui traite de l'ordre public. L'alliance est donc modulée de façon à ne pas mettre l'association en porte-à-faux, tout en respectant les valeurs de loyauté et de solidarité. N'exclure personne ne signifie pas approuver et encore moins conforter les activités illicites ou ne pas tenir compte des risques ; mais la recherche des régulations possibles se fera en premier lieu à l'intérieur des réseaux d'interconnaissance et des ressources d'« humanité » présentes au sein de la communauté. Le paradoxe de la communauté réside dans le caractère à la fois inclusif et exclusif de ses modes de régulation, d'autant plus qu'ils reposent sur des individualités dont le potentiel d'*agency*[39] (Ballet *et al.*, 2007) est par définition contingent.

39. Accent mis sur les capacités d'agir des personnes articulant des capabilités et des responsabilités au sein d'un réseau de relations sociales.

Un processus de solidarisation

« On est dans la démocratie participative. Parce qu'il faut que les solidarités s'activent, et il faut que les gens prennent en main le quartier, le local, etc. Il faut que toutes les solidarités, toutes les compétences, toutes les capacités de chacun – on en a tous, à quelque niveau que ce soit – soient mises au service de l'autre, dans l'objectif de prendre en main l'organisation de notre quotidien » (directrice). La mobilisation revenant à faire « cause commune » (cf. supra) peut alors contribuer à renforcer et élargir les liens, à instaurer de la coopération avec des échanges et des actions communes. C'est la démarche de l'Apcis au quotidien : la force naît du partage et de la multiplication des liens et des ressources ; d'abord à une échelle microsociale, avec la chaîne des entraides et attentions (disponibilité, invites, partage de moments de convivialité, temps consacré à communiquer) qui constitue la trame du réseau de relations tissé par l'association, puis progressivement au travers de la constitution d'une audience, d'une prise de parole qui s'impose à l'échelle du territoire local d'abord, puis à celle du département.

Concernant le processus qui s'engage dans des dynamiques de ce type, une finalité peut être distinguée : la stabilisation ou l'ancrage des éléments qui permettent d'assurer du soutien social, que ce soit sur le terrain éducatif (ne pas décrocher avec l'école), psychologique (ne pas déprimer face à une épreuve) et moral (rester soudés, être respectés, développer une bonne image de soi). À la différence des relations de sociabilité ordinaires, les processus de solidarisation peuvent modifier la configuration des rapports sociaux en introduisant un surcroît de cohésion sur le plan des possibilités de reconnaissance et de médiation et un socle de ressources assuré, qu'il s'agisse de l'espace partagé ou du réseau de relations. En travaillant sur ces ressorts de solidarisation, dans une éthique d'émancipation des personnes, les intervenants sortent eux-mêmes de ce qui constituait leur faiblesse initiale. Ils restent sensibles aux risques d'assistanat, tout en n'appliquant pas un schéma dogmatique d'autonomisation. Leur capacité à tenir compte de l'état des personnes et du contexte les rend crédibles et humains aux yeux des habitants.

Lorsque « faire faire n'aboutit pas et l'accompagnement non plus », lorsque les gens ne peuvent plus faire les démarches parce qu'ils sont noyés dans une accumulation de difficultés, il est considéré à l'Apcis que l'autonomisation et la responsabilisation de la personne ne sont plus des principes adéquats. Alors que dans les institutions ou structures de droit commun, « si tu n'arrives pas à faire ça, c'est que t'es un gros con. Nous des fois on est dans l'assistanat et on n'a aucun scrupule car il faut prendre la personne en charge à cet instant T. Tu le fais et demain elle va se relever et reprendre les choses en main elle-même. À un moment ils décrochent et font leur vie. L'institution

n'est pas du tout dans cette logique où elle te sort des références : l'autonomie, la responsabilisation ! ».

Le travail de solidarisation dans la communauté fonctionne ici d'une manière très décalée de celle préconisée par les institutions : il ne s'agit pas d'une procédure pédagogique de transmission d'une norme ou d'un savoir, mais d'une dynamique interactive inscrite dans l'historicité du quartier, c'est-à-dire qui bénéficie d'une durée suffisante d'existence pour que les échanges fassent « corps » en créant de la complicité, de la confiance et de la cohésion. Comme pour d'autres expériences d'alliance entre acteurs et groupes de personnes confrontées à la misère[40], la démarche est résolument engagée : elle revient à prendre le parti des personnes en difficulté, à les soutenir tout en les aidant à reconnaître, le cas échéant, des torts. La présence de l'association dans le quartier sur le long terme fait aussi jouer les relations intergénérationnelles en soutien à la dynamique : certains de ceux qui ont bénéficié du soutien scolaire sont devenus des acteurs de l'association et deviennent ressource à leur tour. Le réseau de relations fait résistance face aux processus de précarisation qui continuent à peser sur le territoire. Les vulnérabilités sont contenues et canalisées dans le sens de la nécessaire mobilisation de soi et des proches. Cette expérience, malgré la singularité de son histoire et de ses promoteurs, peut aider à repenser un certain nombre des modalités d'action publique sur le plan de la réduction des vulnérabilités sociales ; elle rejoint les réflexions engagées en Suisse (Tschopp *et al.*, 2013) et au Canada (Baillergeau et Bellot, 2007) sur l'évolution des paradigmes de l'intervention sociale.

40. Collectif Lutte Solidarité Travail (CSL-Ciney-Marche), mouvement de résistance à la misère à Namur (Belgique) ayant débouché sur une forme d'organisation, d'action collective et de revendication de droits élargis.

Références bibliographiques

Agamben G., (2007), *Qu'est-ce qu'un dispositif ?*, Paris, Payot & Rivages (Rivages Poche/Petite Bibliothèque), n° 569.

Avenel C., (2009), « Actualités du travail social », *Informations sociales*, 2, n° 152, pp. 4-7.

Azocar B., Mougin Ch., (2010), *Lutter contre le décrochage scolaire par une démarche communautaire : une tentative concrète de répondre à la vulnérabilité*, Mission départementale de prévention des conduites à risques, conseil général du 93.

Bacqué M.-H., (2005), « Associations "communautaires" et gestion de la pauvreté », *in Les Community Development Corporations à Boston. Actes de la recherche en sciences sociales*, 5, n° 160, pp. 46-65.

Bacqué M.-H., Biewener C., *L'empowerment, une pratique émancipatrice*, Paris, La Découverte, 2013.

Baillergeau E., Bellot C., (2007), *Les transformations de l'intervention sociale. Entre innovation et gestion des nouvelles vulnérabilités ?*, Sainte Foy, Presses de l'université du Québec.

Ballet J., Dubois J.-L., Mahieu F.-R., (2007), « Responsibility for Each Other's Freedom: Agency as the Source of Collective Capability », *Journal of Human Development*, vol. 8, 2, pp. 185-201.

Beauvais M., (2004), « Des principes éthiques pour une philosophie de l'accompagnement », *Savoirs*, 3, n° 6.

Bourdeau V., Flipo F., (2011), « Du bon usage de la communauté », *Mouvements*, 4, n° 68, pp. 85-99.

Castel Robert, (1995), *Les Métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat,* Paris, Fayard.

Chauvière M., (2010), *Trop de gestion tue le social. Essai sur une discrète chalandisation*, Paris, La Découverte (Alternatives sociales).

Donzelot J., Mevel C., Wyvekens A., (2003), *Faire société. La politique de la ville aux États-Unis et en France*, Paris, Seuil.

Dubasque D., (2009), « L'intervention sociale d'intérêt collectif : un mode d'intervention en travail social pour retrouver le sens du vivre ensemble ? », *Informations sociales*, 2, n° 152, pp. 106-114.

Giuliani F.-E., (2013), *Accompagner. Le travail social face à la précarité durable*, Rennes, Pur.

Golse Pr B., (2011), « De l'empathie et de l'intersubjectivité primaires, à l'empathie et à l'intersubjectivité secondaires : le travail de la polysensorialité », *Le Carnet PSY*, 8, n° 157, pp. 35-37.

Granovetter M., (2008), « La force des liens faibles », *in Sociologie économique*, Paris, Seuil, pp. 45-74.

Honneth A., (2000), *Lutte pour la reconnaissance*, Paris, Éditions du Cerf.

Honneth A., (2006), *La société du mépris. Vers une nouvelle théorie critique*, Paris, La Découverte.

Ion J. (dir), (2001), *L'engagement au pluriel*, Saint-Étienne, Publications de l'université de Saint-Étienne.

Ion J., (2012), *S'engager dans une société d'individus*, Paris, Armand Colin.

Jamoulle P., (2002), *La Débrouille des familles. Récits de vies traversées par les drogues et les conduites à risque*, Bruxelles, De Boeck université (Oxalis).

Jamoulle P., (2013), *Par-delà les silences. Non-dits et ruptures dans les parcours d'immigration*, Paris, La Découverte.

Joubert M., (2002), « La vie de Marlène : entre dépendance et autonomie », *Ethnologie française*, XXXII, pp. 103-114.

Olgierd K., (1991), « La problématique de la création des valeurs dans la sociologie contemporaine des professions. Le cas des professionnels de première ligne », *Sciences sociales et santé*, vol. 9, n° 2.

Le Bossé Y., (2003), « De "l'habilitation" au "pouvoir d'agir" : vers une appréhension plus circonscrite de la notion d'empowerment », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 16, n° 2, pp. 30-51.

Lyet Ph., (2010), « Les transactions partenariales dans les interstices de l'action sociale », *Pensée plurielle*, 2, n° 24, pp. 13-30.

Métraux J.-C., (2011), *La migration comme métaphore*, Paris, La Dispute.

Meunier E., (2010), « Un dispositif d'accueil des élèves exclus temporairement », *in Diversité Ville-École-Intégration*, *Question de climat… scolaire,* (CNDP), n° 161, juin.

Nussbaum M., (2012), *Capabilités : comment créer les conditions d'un monde plus juste ?*, Paris, Climats Éditions.

Pelluchon C., (2009), *L'Autonomie brisée. Bioéthique et philosophie*, Paris, Puf, (Léviathan).

Perret A. *et al.*, (2012), « L'éthique de l'accueil », *Adolescence*, 2, n° 80.

Pionnié-Dax N. *et al.*, (2012), « Anthropologie et clinique. Réflexion à partir de deux dispositifs », *Adolescence*, 2, n° 80.

Schrecker Ch., (2006), *La communauté : histoire critique d'un concept sociologique*, Paris, L'Harmattan.

Siblot Y., (2006), *Faire valoir ses droits au quotidien. Les services publics dans les quartiers populaires*, Paris, Presses de Sciences Po.

Soulet M.-H., (2005), La vulnérabilité comme catégorie de l'action publique, *Pensée plurielle*, 2, n° 10, Fribourg, De Boeck université.

Tschopp F., Libois J., Bolzman C. (dir), (2013), *Le travail social à la recherche de nouveaux paradigmes. Inégalités sociales et environnementales*, Genève, ies Éditions.

Thomas H., (2010), *Les vulnérables : la démocratie contre les pauvres*, Saint-Malo, Le Croquant (Terra).

Winnicott D. W., (1975), *Jeu et réalité. L'espace potentiel*, Paris, Gallimard.

Biographies

MICHEL JOUBERT est professeur de sociologie à l'université Paris 8, Cresppa, CNRS, UMR 7217 ; après des travaux en sociologie urbaine dans le cadre du Cerfi, il a travaillé sur les politiques sociales dans le cadre du Grass créé par Robert Castel, puis à partir des années 1990 sur l'approche des questions de santé et de prévention par les collectivités territoriales ; travaux conduits au sein du Cesames (CNRS-Inserm) puis du Cresppa-CSU (CNRS). Domaines plus particulièrement explorés : les actions publiques relatives aux toxicomanies, aux conduites à risques et à la santé mentale dans le cadre des quartiers de la politique de la ville, des communes et des départements. Réflexions sur les nouveaux dispositifs d'impulsions d'actions de prévention dans la proximité (Points accueil et Écoute jeunes, Ateliers santé ville, Contrats locaux de santé, démarches de santé communautaire…). L'article présenté émane des données de la recherche Vitalis, conduite entre 2009 et 2011, co-coordonnée avec Lévy-Vroelant C. Principales publications : avec Chauvin P., Facy F., Ringa V. (Éd.), *Santé, précarité, précarisation*, Paris, Inserm, 2001 ; « Remonter le fil des dégradations. La production urbaine de santé dans la banlieue parisienne », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 73, 1996, pp. 33-42 ; *Santé mentale, ville et violences,* Paris, Erès, 2003 ; avec Louzoun C., *Répondre à la souffrance sociale*, Paris, Erès, 2005 ; avec Mougin C. et Giraux P. (dir.), *Villes et toxicomanies. De la connaissance à la prévention*, Paris, Erès, 2005.

michel.joubert@wanadoo.fr

CHANTAL MOUGIN est sociologue, ingénieur d'études au CNRS depuis 1968. Elle est entrée en 1990 au Grass, dirigé alors par Robert Castel, où elle a commencé à participer à des recherches menées par Michel Joubert sur les addictions. En 2000, elle l'a suivi dans l'équipe d'Alain Ehrenberg, le Cesames, devenu depuis le Cermes3 (Centre de recherche, médecine, sciences, santé, santé mentale, société - UMR 8211 - U988) où ses recherches se sont élargies au champ de la santé mentale. Ses travaux majeurs concernent les recherches et publications sur les toxicomanies, les usagers de drogue par voie injectable, le travail de proximité auprès des usagers de drogue en Europe, les politiques européennes de prévention des toxicomanies, les politiques locales contre le sida et la toxicomanie en Seine-Saint-Denis, la prise en charge des urgences psychiatriques à Paris, la gestion des troubles de voisinage dans le 18e arrondissement de Paris.

chmougin@gmail.com